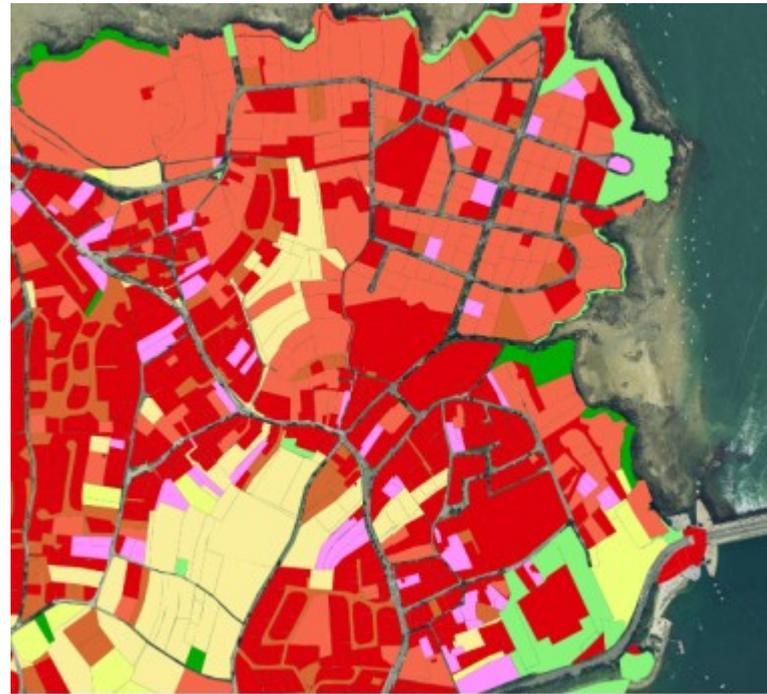


# L'artificialisation des sols en Bretagne



Réunion régionale des commissaires enquêteurs  
Le 25 septembre à Saint-Gérand (56)



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne

# Dispositif régional du foncier

## Contexte régional

### Un acte fondateur

**La Charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne** signée en 2013 par les collectivités et acteurs de l'aménagement en Bretagne (engagement politique et moral)

=> La mise en place d'un dispositif régional d'observation du foncier, piloté par l'État et la Région Bretagne et associant les acteurs de l'aménagement en Bretagne

=> La définition d'indicateurs de mesure de l'artificialisation des sols



# Dispositif régional du foncier

## Contexte national

Des travaux qui s'inscrivent pleinement dans les principes de sobriété foncière de la loi ALUR et de protection des espaces agricoles, naturels et forestiers de la LAAAF

Une cohérence avec le plan Biodiversité lancé par Nicolas Hulot le 4 juillet dernier (zéro artificialisation nette d'ici 2025)

# Dispositif régional du foncier

## Ambition et acteurs

- **Produire une vision objective et partagée en tenant compte des démarches existantes**
- **Grâce à un dispositif d'observation partenarial :**

La DRAAF, la DREAL, La Région, l'EPF, les Agences d'urbanisme et de développement économique (AUDIAR, AUDELOR, CAD22,...), la CCI Bretagne, les DDTM, les conseils départementaux, les chambres d'agriculture, les ADIL...

- **Un outil majeur pour la thématique foncière dans l'élaboration et le suivi du SRADDET et la démarche BreizhCOP par la Région**

# Artificialisation des sols

## Définition

### Définition du MTES :

Les surfaces artificialisées désignent toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non. Les surfaces artificialisées incluent les sols bâtis à usage d'habitation (immeubles, maisons) ou à usage commercial (bureaux, usines, etc.), les sols revêtus ou stabilisés (routes, voies ferrées, aires de stationnement, ronds-points, etc.), et d'autres espaces non construits mais fortement modelés par l'activité humaine (chantiers, carrières, mines, décharges, etc.). Cette catégorie inclut également des espaces « verts » artificialisés (parcs et jardins urbains, équipements sportifs et de loisirs, etc.). Les surfaces artificialisées peuvent donc se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes de moindre importance, voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures, ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus). Elles se distinguent par leur degré d'imperméabilisation.

# Artificialisation des sols

## Méthodes de mesure

### Les données satellitaires :

Corine Land Cover

Costel

### Les données statistiques :

Teruti Lucas

### Les données administratives :

Les fichiers fonciers

### Les données géomatiques :

BD topo de l'IGN,...

**+ des méthodes locales** (agences d'urbanismes, ADIL...)



# L'indicateur d'artificialisation

## Méthodologie

### Artificialisation globale

=

**1.1. Surfaces artificialisée cadastrées**  
(à partir FF de la DGFIP)

+

**1.2. Surfaces artificialisées non-cadastrées**  
(à partir Bd topo de l'IGN)

# L'indicateur d'artificialisation

## Point d'étape et perspectives

Après plusieurs essais, propositions et échanges avec les experts concernés, la Région, la DRAAF et la DREAL ont proposé une méthode homogène, robuste, reproductible facilement, et déclinable du niveau régional au niveau des EPCI au moins.

Il est également précisé ici que la construction de cet indicateur pourra potentiellement évoluer dans les années qui viennent, en fonction de l'avancement des nouvelles technologies et de l'accessibilité de leurs données (satellites notamment, programme européen Copernicus).

# L'artificialisation des sols en chiffres

## Part d'artificialisation des sols en Bretagne

- En 2016

**11,4 %**

- En 2011

**10,9 %**



# L'artificialisation des sols en chiffres

Une évolution moyenne entre 2011 et 2016  
de

**+0,78 % / an**

# L'artificialisation des sols en chiffres

Une évolution moyenne entre 2011 et 2016  
de près de

**+24 000 000 m<sup>2</sup> / an**

soit + 2 386 ha / an

l'équivalent de

**50 exploitations agricoles chaque année**

(SAU moyenne d'une exploitation en 2010 : 48 ha)

# L'artificialisation des sols en chiffres

**En 2011**

**930 m<sup>2</sup> / habitant**

**En 2016**

**940 m<sup>2</sup> / habitant**

# L'artificialisation des sols en chiffres

**1/5ème**

**de l'artificialisation  
pour les infrastructures  
(routes et fer)**

**Pour aller plus loin...**



# L'artificialisation des sols en Bretagne 2011-2014

## Une première étude

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/artificialisation-des-sols-en-bretagne-2011-2014-a3399.html>

- sur une période de 3 ans (2011-2014)
- À différents niveaux géographiques en fonction de la pertinence liée au pas de temps (département, pays, catégories d'aires urbaines, littoral)

Et sur  
**Géobretagne :**  
<https://geobretagne.fr/>

# L'artificialisation des sols en Bretagne 2011-2014

11,25 % de sols artificialisés en Bretagne au 1<sup>er</sup> janvier 2014



L'indicateur statistique du taux de l'artificialisation est des défis dans la course de la chute pour une gestion économe du foncier, signalé en Bretagne par 135 communes. En parallèle comme artificialisation tous les lieux classés aux habitations, activités, réseaux de transport et espaces associés, par opposition aux surfaces agricoles et naturelles. La Bretagne se place au 2<sup>e</sup> rang des régions ayant le plus fort taux d'artificialisation derrière l'Île-de-France et les Hauts-de-France.

(Source : DREAL, Centre Land Cover / Agreste, Terres Laines)

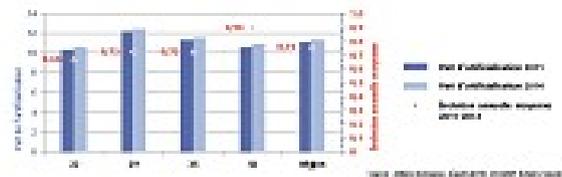
OBSERVATOIRES ET STATISTIQUES

## L'artificialisation progresse dans tous les départements, et plus vite que la croissance de la population bretonne

D'après les derniers chiffres, la part d'artificialisation se situe aujourd'hui de 11,25 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Mais le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la part des surfaces artificialisées en Bretagne progresse à un rythme annuel moyen de +0,75 %. Cette part progresse dans les quatre départements. La Finistère et l'Ille-et-Vilaine restent les départements les plus artificialisés avec respectivement un taux de 14,4 % et 14,2 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le Morbihan est moins artificialisé que la moyenne régionale avec 8,65 %. Cette progression sur la période provient d'une évolution annuelle moyenne de +0,80 %.

Sur la période étudiée, la population régionale (département) croît de +0,41 % par an. La progression est plus forte sur l'Île-de-France avec un taux annuel moyen de +1,18 % et dans une moindre mesure dans le Nord-Pas-de-Calais +0,64 %. L'évolution bretonne augmente donc moins vite que la progression l'artificialisation des sols sur le territoire régional.

Taux de l'artificialisation par département et évolution annuelle moyenne entre 2011 et 2014



www.dreal.bretagne.fr/observatoire-territoires/indicateurs/taux-2

Et sur  
Géobretagne :  
<https://geobretagne.fr/>

**Et prochainement...**





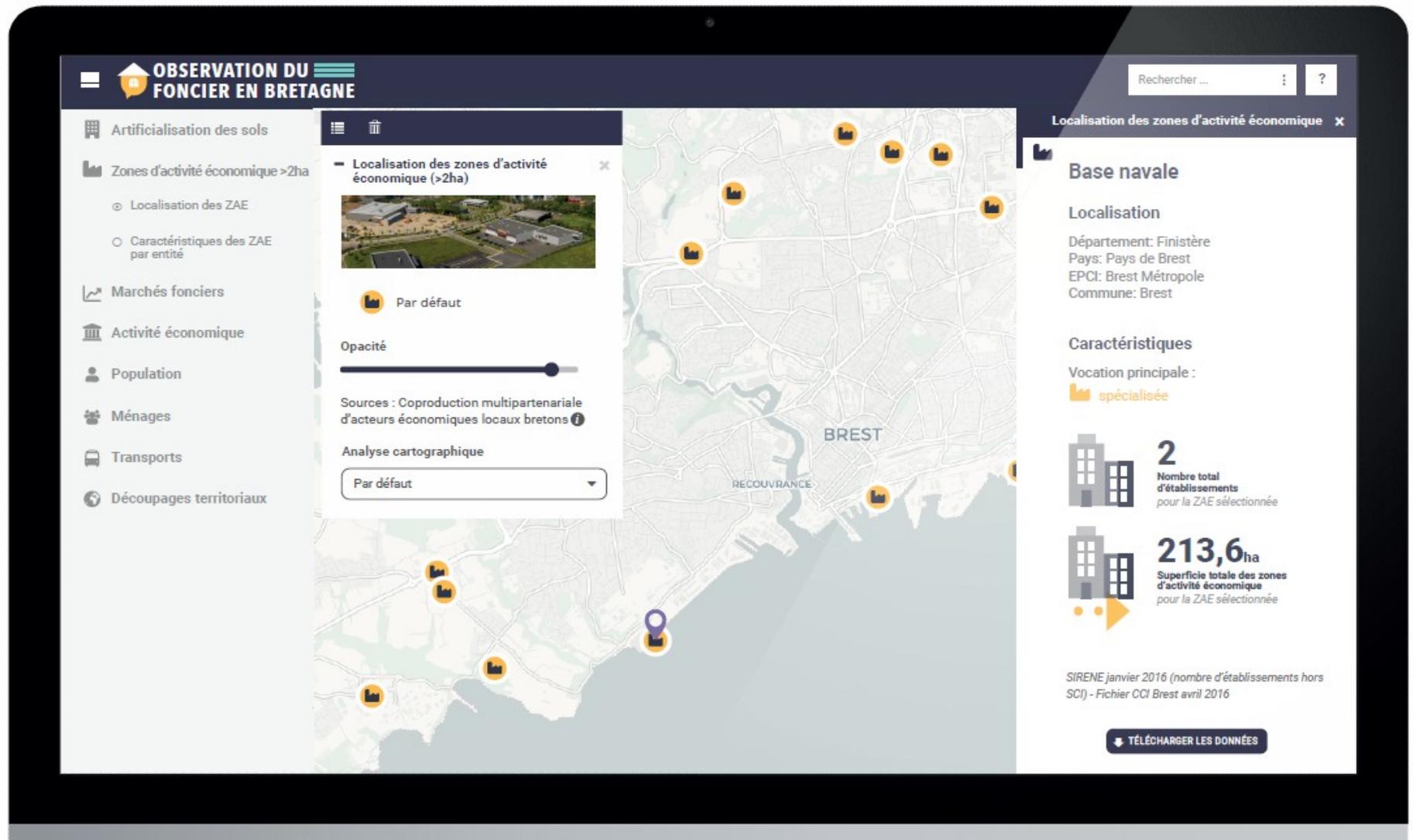
# UN OUTIL POUR L'OBSERVATION DU FONCIER EN BRETAGNE

COMITÉ DE SUIVI DU DISPOSITIF  
RÉGIONAL D'OBSERVATION DU FONCIER

04 SEPT. 2018 • AGROCAMPUS OUEST • RENNES



# Un outil de datavisualisation connecté à l'outil Enquête Publique en Bretagne



**Merci de votre attention**

